

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2020

Sans public avec retransmission

Approbation du procès-verbal de séance à huis clos de Conseil Municipal du 3 novembre 2020 – Adopté à l'unanimité

Compte-rendu des décisions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

- 1. Modification de la composition de la commission d'appel d'offres suite à la démission de l'un de ses membres Adoptée à l'unanimité
- 2. Modification de la composition de la commission de délégation de service public suite à la démission de l'un de ses membres Adoptée à l'unanimité
- 3. Modification de la composition consultative des services publics suite à la démission de l'un de ses membres Adoptée à l'unanimité
- 4. Avis sur les dérogations au repos dominical en 2021 Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 5. Modification du tableau des emplois permanents Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)
- 6. Modification du tableau des emplois non permanents Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD / ARTERO / ARADJ)
- 7. Attribution de logements de fonction Adoptée à l'unanimité
- 8. Mise en place d'un contrat dit « de projet » Chargé de mission « Aménagement du territoire, stratégie foncière, dynamique des zones d'activités économique et commerciale Adoptée à la majorité (Contre : ARTERO / ARADJ)
- 9. Mise en place d'un contrat dit « de projet » Chargé de relation avec les commerçants, animateur de Cœur de Ville Adoptée à la majorité (Contre : ARTERO / ARADJ)
- 10. Mise en place d'un contrat dit « de projet » Technicien Veille et requalification des espaces publics Adoptée à la majorité (Contre : ARTERO / ARADJ)

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

- 11. Admission en non-valeurs 2020 Adoptée à l'unanimité
- 12. Budget Ville Décision modificative n°2 Adoptée à l'unanimité
- 13. Budget Ville Autorisation d'exécution anticipée du budget 2021 avant le vote du budget primitif Adoptée à l'unanimité
- 14. Remboursement à Toulouse Métropole de l'achat de masques à usage du public dans le cadre de la pandémie Covid-19 Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)
- 15. Annulation de la délibération n°10-65-2020 portant indemnité de conseil au comptable public *Adoptée* à l'unanimité
- 16. Acompte de subvention de fonctionnement aux associations au premier trimestre 2021 *Adoptée à l'unanimité*

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

- 17. SDEHG : Rénovation de l'éclairage public rue des Lauriers et avenue du Lycée AFF 4 AS 365 Adoptée à l'unanimité
- 18. Autorisation accordée au Maire pour le lancement des grands projets du mandat et l'engagement de toutes les demandes d'autorisations administratives Adoptée à l'unanimité

DIRECTION DE L'EDUCATION

19. Renouvellement de la convention pour la scolarisation des élèves hors territoire entre les villes de Saint-Orens et Auzielle – *Adoptée à l'unanimité*

DIRECTION DE LA CULTURE, DU SPORT ET DE LA VIE DE LA CITE

- 20. Approbation du Règlement intérieur des équipements sportifs municipaux Adoptée à l'unanimité
- 21. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens 2021 entre l'association « Festival du livre de jeunesse Occitanie » et la ville de Saint-Orens de Gameville *Adoptée à l'unanimité*
- 22. Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'association Pied'escale Adoptée à l'unanimité

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 23. Présentation du rapport d'activités 2019 du Syndicat du Bassin Hers-Girou S.B.H.G. Non soumise au vote
- 24. Approbation de la convention de partenariat avec l'association « Arbres et Paysages d'Autan » Adoptée à l'unanimité
- 25. Approbation d'une convention de servitude de passage entre la Ville et ENEDIS portant sur la parcelle cadastrée BM90 Adoptée à l'unanimité
- 26. Servitude de passage de réseaux de télécommunications entre Saint-Orens et Toulouse Métropole sur la parcelle cadastrée BI 23 *Adoptée à l'unanimité*
- 27. Cession de la parcelle située 5 rue de Nazan à Saint-Orens Adoptée à l'unanimité (Abstention : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD / ARTERO / ARADJ)
- 28. Contrat de partenariat avec la société Reforest'Action Adoptée à l'unanimité
- 29. Approbation d'une convention de partenariat avec la SA SODIREV Centre E. Leclerc Adoptée à l'unanimité (Ne prennent pas part au vote : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)

Affiché le

17 DEC. 2020

Madame le Maire de Saint-Orens,

Dominique FAURE